

**BAREME DES COTISATIONS**  
**DU 1er JANVIER 2018 AU 31 DECEMBRE 2018**

Nombre d'emplacement de l'établissement	Campings et PRL classés 3 à 5 étoiles PRL à cession d'emplacements	Campings et PRL classés 1 et 2 étoiles
0 à 50	120 €	100 €
51 à 100	170 €	135 €
101 à 200	290 €	190 €
201 à 400	360 €	270 €
401 à 600	440 €	310 €
601 à 800	530 €	390 €
801 et Plus	650 €	490 €

Création - Camping à la ferme	80 €
Promoteurs, Constructeurs, Divers	500 €
Groupes - Chaînes	Nous contacter

Vos cotisations syndicales sont déductibles, veuillez conserver un double de ce document comme justificatif

Réglé par chèque n°	Banque :	Le :
---------------------	----------	------

**BULLETIN D'ADHESION UNAPAREL 2018**

Nom de l'établissement :	
Adresse :	
Code Postal :	Ville :

Responsable :	Tél :	Portable :
Email :	<a href="http://www">http://www</a> :	

Surface terrain :	Nombre Emplacements :	classement (1):
-------------------	-----------------------	-----------------

(1) Indiquer le nombre d'étoiles, sinon préciser : création (C), camping non classé (NC), aire naturelle (AN), PRL à cession d'emplacements (PRLC), groupe (G)

Je déclare adhérer au syndicat UNAPAREL (Union Nationale des campings et des Parcs Résidentiels de Loisirs)  
et certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus

A :	Le :
ci-joint Chèque de : € à l'ordre de l'UNAPAREL	

Bulletin et règlement à retourner  
UNAPAREL - 3, rue des Cordelières - 75013 PARIS

Signature et cachet